

Arrêté municipal n° 2000-63 du 18 septembre 2000 concernant la détention en vue de la transformation, la détention en vue de la vente la mise en vente, la vente et la distribution de denrées à titre gratuit et d'une manière générale toute détention de denrées alimentaires comportant une date limite de consommation

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté municipal
Date du texte	18 septembre 2000
Publication	Journal de Monaco du 22 septembre 2000 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématiques	Hygiène publique ; Produits et services ; Information du consommateur

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-municipal/2000/09-18-2000-63@2014.01.25>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 22 septembre 2000

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2000/Journal-7461>